



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS, le JEUDI 9 NOVEMBRE**
Présents : 15 le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
En exercice : 17 convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
Votants : 15 sous la présidence de **Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **02 novembre 2023**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ~~ETIENNE Jean~~, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : AUDEBERT Délizia, ETIENNE Jean

Absents avant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance :

MOTARD Daniel

DE 081-2023-11-005 DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES N°1 - PORT

Le maire indique au conseil municipal que suites aux délibérations concordantes de la commune et du Syndicat Mixtes des Ports de la Seudre, il convient de procéder aux écritures budgétaires pour transférer au syndicat l'excédent de clôture du port.

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1068 (10) : Autres réserves	37 253,74		
2135 (21) - 9000 : Instal.géné.,agencements,a	-37 253,74		
	0,00		
TotalDépenses	0,00	TotalRecettes	

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR,

➤ ***DECIDE de procéder aux modifications budgétaires tel que proposées par le maire***



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 15 novembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville